



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

1^{er} août : le début des inscriptions pour le Défi 100 % local

McMasterville, le 9 août 2019 – À exactement un mois du début du Défi 100 % local, nous invitons la population québécoise à s’inscrire afin de relever leur propre défi. Le Défi 100 % local, c’est avant tout une démarche individuelle, un prétexte pour se casser un peu la tête afin d’intégrer plus d’aliments locaux à son alimentation quotidienne. Pour souligner la 5^e année du Défi, un grand concours est organisé afin d’inciter les participants à partager leur expérience!

Quatre niveaux de participation sont proposés aux Québécois pour relever le Défi 100 % local :

- *Défi 100 % local* – Réaliser exclusivement des repas 100 % locaux durant tout le mois
- *Défi Locavore* – Réaliser six (6) à dix (10) repas 100 % locaux par semaine
- *Défi Gourmand* – Réaliser trois (3) à cinq (5) repas 100 % locaux par semaine
- *Défi Expérience* – Réaliser un (1) repas 100 % local lors de la Journée 100 % locale, le 21 septembre 2019

Il y a de nombreuses raisons de s’inscrire au Défi 100 % local! En plus de découvrir et d’apprendre à cuisiner les produits de leur région, les participants pourront profiter des activités organisées au cours du mois pour s’outiller pendant leur défi. Ils seront aussi admissibles au grand concours du Défi 100 % local, lors duquel des boîtes de dégustation de produits locaux seront tirées parmi tous les participants du Défi 100 % local, et des séjours gourmands dans les régions qui portent le Défi seront tirés parmi les participants des trois niveaux de difficulté les plus élevés, soit les niveaux *Défi 100 % local*, *Locavore* ou *Gourmand*, qui partageront leur expérience sur Instagram. Le grand prix cette année est une croisière gourmande vers les Îles de la Madeleine à bord du CTMA Vacancier, gracieuseté du groupe CTMA. Pour connaître les autres prix, les règlements et les détails de participation, veuillez visiter le www.defi100pourcent.com.

Les inscriptions sont maintenant commencées! Pour les niveaux de participation *100 % local*, *Locavore* et *Gourmand*, il sera possible de s’inscrire jusqu’au 31 août, 23 h 59 (heure de l’Atlantique). Pour le niveau de participation Expérience, il sera possible de s’inscrire jusqu’au 20 septembre, 23 h 59 (heure de l’Atlantique). Nous invitons toute la population québécoise à s’inscrire au www.defi100pourcent.com.

Nous sommes heureux de compter sur la collaboration des Tables de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ) pour le déploiement national de cette initiative. Ce projet ne serait pas possible sans le soutien de nos précieux partenaires : le MAPAQ, l’UPA, Desjardins, Aliments du Québec et l’Association des marchés publics du Québec.

Soyons fiers de nos artisans et de toute la diversité de l’offre alimentaire québécoise. La complémentarité de nos régions fait le charme de notre territoire et constitue un grand pan de notre identité alimentaire nationale.

- 30 -

Informations : Brigitte Marcotte, campagne régionale « La Montérégie, le Garde-Manger du Québec »
bmarcotte@expansionpme.org \ 450 446-2880, poste 2703

Source : Camille Tremblay Lalancette | Coordonnatrice interrégionale du *Défi 100 % local* | LE BON GOÛT FRAIS DES ÎLES DE LA MADELEINE | 418 986-6650 poste 224 | developpement@lebongoutfraisdesiles.com.

